

Direction des affaires juridiques et  
institutionnelles

Pôle affaires juridiques

Affaire suivie par

Pierre GARDES

Tél. : + 33 5 61 55 75 86

pierre.gardes@univ-tlse3.fr

Décision n° 2021-JMB-076



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**Nomination de la directrice du SCUIO-IP**

**LE PRÉSIDENT**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D714-4 ;  
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;  
Vu la délibération 2020/01/CA-003 en date du 20 janvier 2020 portant M. Jean-Marc Broto à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;  
Vu les délibérations des 15 décembre 1986 et 21 septembre 1998 portant adoption des statuts du Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) ;  
Vu l'avis du conseil d'administration de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier 2021/07/CA-053 du 05 juillet 2021 relatif à la nomination du directeur du SCUIO-IP ;  
Vu l'affectation de Mme Florence Benoît-Marquié en date du 1<sup>er</sup> septembre 1999 à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;

Considérant que l'article D714-4 du code de l'éducation et que l'article 7 des statuts du SCUIO-IP prévoient que le directeur du SCUIO-IP est nommé par le Président de l'Université, parmi les enseignants-chercheurs en exercice dans l'université, et après avis du conseil d'administration de l'université.

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup> : Nomination de la directrice du SCUIO-IP**

Mme Florence Benoît-Marquié est nommée directrice du SCUIO-IP pour une durée de 4 ans.

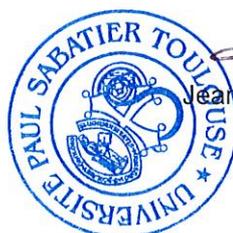
**Article 2 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

**Article 3 : Entrée en vigueur et publicité**

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Mme la rectrice de région académique, chancelière des universités.  
Elle est affichée dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 6 juillet 2021



JR  
Jean-Marc BROTO